Bilan des activités du Conseil Économique Social et Environnemental de Picardie 2010

Le CESER est une instance mise en place par le Préfet qui rassemble les représentants de la société civile. Il s'organise en 4 collèges : les entreprises et activités professionnelles non salariées, les organisations syndicales de salariés, les organismes qui participent à la vie et les personnalités qualifiées désignées par le Préfet de Région.

Il doit se prononcer obligatoirement sur :

- tout document de planification et schémas directeurs qui intéressent la Région
- les différents documents budgétaires de la Région (Orientations Budgétaires, Budget Primitif, Décisions Modificatives)
- les orientations générales dans les domaines pour lesquels le Conseil Régional est appelé à délibérer

A l'initiative du Président du Conseil Régional ou du Préfet de Région, il peut être saisi de demandes d'avis et d'études sur tout projet à caractère économique, social ou culturel.
Enfin, il peut s'autosaisir sur toute question entrant dans les compétences de la Région.

Laurent Gavory, administrateur de Picardie Nature, y représente les associations de Protection de la Nature et de l'Environnement et est membre des commissions suivantes :
Commission III- Cadre de Vie - politique de la ville – environnement qui est chargée du cadre de vie, du sport, de la politique de la ville, de l'environnement, de la gestion de l'espace naturel, et de l'eau et de l'assainissement, des déchets.
Commission IV- Aménagement du territoire - transports – tourisme, s'occupant de l'aménagement du territoire, de la territorialité (pays, territoires), des routes, voies ferrées, voies navigables et aéroports, des transports, du tourisme, des Technologies de l'Information et de la Communication. Laurent Gavory est Vice-Président de cette commission ayant plus particulièrement en charge ce qui concerne l'aménagement du territoire.

En 2010, il a participé à 48 réunions dont 4 sessions qui rassemblent l'ensemble des membres.

Les principaux travaux réalisés ont été les suivants :

- l'examen du budget 2010 du Conseil Régional de Picardie et des orientations budgétaires 2011.
- le traitement de divers sujets : Suivi de l'avis sur « la santé de l'école à l'université : pour une meilleure réussite en Picardie », Suivi du rapport « Pour favoriser une meilleure insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap » du 28 juin 2005, et la Contribution du CESER dans le cadre de la consultation à mi-parcours portant sur le diagnostic du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports du Conseil régional (SRIT), Cahier d'acteurs Roissy-Picardie – Contribution, Cahier d'acteurs relatif à l'éolien – Contribution, Contribution du CESER sur les Directives Régionales d'Aménagement du SRADDT qui concernent plus directement l'environnement.

Il s'est plus particulièrement investi dans le groupe de travail « Picardie Maritime » dont l'objectif est d'assurer une évaluation des politiques publiques réalisées en matière d'environnement sur la Picardie Maritime, notamment dans la perspective d'émettre un avis sur le projet de charte du Parc Naturel Régional en projet sur ce territoire. Il est co rapporteur du travail qui sortira en 2011. De même, il a activement participé aux démarches engagées sur la construction du barreau de Ligne à Grande Vitesse « Creil/Roissy » tout comme sur le suivi des Directives Régionales d'Aménagement du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire.